
COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

<p>Développement durable de la production porcine Un défi de taille pour l'agriculture</p>
--

Montréal, 14 mai 2004 – Le Regroupement des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) est satisfait des orientations gouvernementales sur le développement durable de la production porcine présentées par les ministres de l'Environnement, de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, ainsi que par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Pour M. Guy Lessard : « *Les orientations gouvernementales intègrent plusieurs aspects du développement durable. L'intersectorialité, le principe d'éco-conditionnalité, la transparence dans les processus décisionnels et le principe de précaution relatif à la santé publique, reflètent une volonté d'amener la production porcine sur la voie du développement agricole durable.* »

En effet, les sept orientations dévoilées en conférence de presse répondent à plusieurs des recommandations du BAPE et à des demandes formulées par le RNCREQ dans le cadre des audiences publiques sur le développement durable de la production porcine tenues au printemps 2003.

Selon M. Guy Lessard : « *Parmi les orientations présentées, l'instauration dès 2004 de l'éco-conditionnalité, en ce qui concerne l'aide financière gouvernementale aux entreprises porcines, représente un nouveau tournant qui favorisera le respect de l'environnement. Il en est de même pour l'engagement gouvernemental à garantir le respect de la capacité des milieux récepteurs et à le faire en s'appuyant sur la gestion de l'eau par bassin versant. De plus, le soutien à la recherche, notamment sur les procédés de traitement de lisier, sera un élément de solution important pour les régions confrontées à des surplus de fumier. La protection de la santé publique, un enjeu considérable, sera enfin prise en compte. À cet égard, les résultats de l'étude épidémiologique sur les effets de la production porcine sur la santé de la population du Québec sont attendus impatiemment.*»

Le RNCREQ considère, par ailleurs, que l'orientation sur l'implication accrue des municipalités régionales et locales peut contribuer à établir un climat social plus harmonieux. Toutefois, il faut être vigilant et s'assurer du maintien de l'équité entre les individus. Il faut, de plus, donner aux municipalités les moyens et l'expertise nécessaires pour encadrer la production porcine de manière adéquate.

En plus des orientations, le gouvernement a présenté un plan d'action qui définit entre autres, les conditions préalables à la levée du moratoire sur la production porcine, prévue pour la mi-décembre 2004. M. Guy Lessard poursuit : « *Les quatre conditions que le gouvernement identifie comme préalables à la levée du moratoire, sont essentielles et devront être accompagnées d'un financement adéquat permettant d'effectuer les changements majeurs que commande la société en regard de la production porcine.*

Les orientations gouvernementales représentent un premier pas important vers l'instauration d'une agriculture durable. Cependant, le défi à relever est de taille et le processus nécessitera beaucoup d'efforts de la part de tous les intervenants concernés.

- 30 -

Source:

Julie Boudreau, responsable du dossier Tél : 418-832-2722
Guy Lessard, président du RNCREQ Tél : 418-338-1906
Philippe Bourke, directeur du RNCREQ Tél : 514-861-7022